

Biométhanisation

SAINT-HYACINTHE CONCLUT UNE ENTENTE AVEC ACAM TRANSPORT

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 20 février 2017 – La Ville de Saint-Hyacinthe a conclu une entente de cinq ans avec ACAM Transport, une entreprise de transport de produits alimentaires située à Saint-Hyacinthe, afin de recueillir et traiter plus de 1 040 tonnes par année de résidus alimentaires pour les valoriser en gaz naturel renouvelable.

Pionnière dans le domaine, Saint-Hyacinthe abrite la plus grande usine au Canada à produire du biogaz à partir de matières organiques provenant notamment des entreprises agroalimentaires de la région. Elle utilise ce gaz pour ses besoins énergétiques ou pour la vente à des tiers. « Saint-Hyacinthe offre une alternative écologique et économique à l'enfouissement des matières organiques, l'entente avec ACAM Transport démontre une fois de plus, le positionnement du projet novateur de biométhanisation qui permet la production d'énergie renouvelable chez nous », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.



Première rangée : Mme Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière, M. Claude Corbeil, maire et M. Michel Thivierge, président d'ACAM Transport. Deuxième rangée : M. Claude Thivierge, superviseur de la salle de lavage d'ACAM Transport, M. Marcel Bonneau, directeur général d'ACAM Transport, Louis Bilodeau, directeur général de la Ville et M. Pierre Mathieu, directeur du Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation.

« Depuis 2011, ACAM Transport s'est engagé à mettre en place de bonnes pratiques d'hygiène, de salubrité et de gestion des déchets alimentaires. En 2014, nous sommes devenus la seule salle de lavage de véhicules de transports de produits alimentaires avec des certifications Kosher, JPA (*Juice Products Association*) et au système HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point* — Analyse des risques et maîtrise des points critiques). Aujourd'hui, cette entente avec la Ville de Saint-Hyacinthe confirme la qualité des mesures établies pour valoriser les rejets alimentaires lors du lavage des camions et nous sommes heureux de participer au projet de biométhanisation de la Ville de Saint-Hyacinthe », mentionne Marcel Bonneau, directeur général d'ACAM Transport.



À propos de la biométhanisation

Saint-Hyacinthe est devenue une pionnière en production de gaz naturel par biométhanisation et innove avec des procédés écologiques, rentables et durables. En plus de faire un bon geste pour l'environnement, elle crée une source de revenus supplémentaires qui diminue la charge fiscale de ses citoyens. Le projet à terme permettra de réduire les gaz à effets de serre de 49 111 tonnes en équivalent CO₂. Il générera des économies annuelles d'environ 1,5 M\$ en transport et en enfouissement des boues et de 500 000 \$ en chauffage des bâtiments. Lorsque l'usine sera pleinement fonctionnelle, elle produira environ 16 millions de mètres cubes de gaz naturel renouvelable par année. Elle en utilisera 1,25 million pour ses besoins et revendra les surplus à Gaz Métro.

– 30 –

Source : Direction des communications
Téléphone : 450 778.8304